



GIP L'EUROPE À MAYOTTE
1, rue du receveur MADI COMBO
Lotissement MLEZI
97680 TSINGONI

Le Groupement d'Intérêt Public l'Europe à Mayotte recrute par voie statutaire interne et externe :

Un chargé de mission FSE au Pôle Animation (H/F)

Missions principales :

Appui aux porteurs de projet :

- Accueil/information au sujet du programme ;
- Mise en réseau avec les acteurs du territoire ;
- Appui au montage de projet, au montage de demande d'aide ;
- Appui au suivi des opérations (état d'avancement, retour d'expérience) ;
- Appui aux démarches de demande de paiement.

Participation à la vie du GIP L'EUROPE À MAYOTTE :

- Suivi de la communication du programme ;
- Rédaction des appels à projet ;
- Participation à l'organisation, à l'animation, au pré-instruction des dossiers dans le cadre des appels à projet et des guichets encadrés, au compte-rendu des comités de pré-sélection et de sélection ;
- Participation au suivi et à l'évaluation du programme ;
- Veille régulière des appels à projets européens à Mayotte.

Profil recherché

De formation BAC +3 à BAC +5 avec une bonne connaissance des collectivités territoriales et des dispositifs de financement européen ;
Connaissance des réglementations européennes relatives à la gestion des fonds européens ;
Bonne connaissance des politiques, institutions, programmes et dispositifs communautaires ;
Avoir une expérience dans le domaine de l'animation, de la gestion de projet, de montage, de suivi et d'évaluation ;
Bonne maîtrise des outils informatiques ;

Rémunération liée au poste : Entre 2 500 € à 3 500 € bruts mensuels selon l'expérience professionnelle

Temps de travail : temps complet, 1607 annuelles + RTT

Catégorie A de la fonction publique

Prise de poste : 01/09/2024





Fiche de poste téléchargeable sur www.emploi-territorial.fr ou disponible sur demande à dhouliadayni.soula@europe-a-mayotte.yt

Adressez votre candidature avant le 15/08/2024 par courriel :

dhouliadayni.soula@europe-a-mayotte.yt

soihi.mouhktar@europe-a-mayotte.yt

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ces emplois sont ouverts à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

